

ASEN

Association salle d'escalade de Neuchâtel
Case postale 67
2002 Neuchâtel
presidence.asen@gmail.com

Chers membres,

Dans le contexte actuel qui n'épargne pas notre salle de grimpe, au même titre que les autres activités sportives et culturelles, nous avons dû cesser toute activité pour le moment. Nous tenons néanmoins à vous informer de la situation et à vous rappeler quelques enjeux de notre association.

L'ASEN est une association à but non lucratif, c'est-à-dire que l'argent généré est uniquement utilisé pour exploiter et développer la salle d'escalade Asenaline et pour son fonctionnement : gestion des membres, réaménagement, sécurité, ouvertures de blocs, nettoyages, etc. (quelques personnes rémunérées et beaucoup, beaucoup de bénévolat). Même si la salle est fermée pour l'instant, le comité continue à travailler sur la remise à jour de tout l'administratif et sur de nouveaux projets qui vous seront présentés à la prochaine assemblée générale, lorsque nous pourrons à nouveau la programmer.

C'est grâce à ce bénévolat, à la bonne volonté des grimpeurs et à notre système basé sur la confiance et la responsabilité individuelle que nous pouvons proposer des cotisations annuelles, sur 6 mois ou soutien, à des prix bien plus bas que toutes les autres salles de grimpe.

Aujourd'hui l'association compte environ 500 membres qui sont chacun au bénéfice d'une cotisation. Par exemple les cotisations annuelles débutent au moment de la date d'inscription, ce qui est très favorable pour les grimpeurs mais qui rendrait logiquement très compliqué un gel de ces cotisations individuelles ou un remboursement partiel au prorata du temps de fermeture de la salle.

Il y aura un manque à gagner évident pour l'association durant cette période de fermeture, pas d'entrées à la salle, certaines tâches contraignantes qui doivent continuer d'être payées, charges, etc. Grâce à des finances saines, nous allons pouvoir encaisser ce choc, mais nous comptons également sur la solidarité des grimpeurs et grimpeuses qui sont les garants du bon fonctionnement de la salle et de la bonne santé financière de notre association. C'est vous qui permettez à l'association d'exister en gardant ses objectifs d'autonomie et d'accessibilité pour tous.

Nous vous demandons donc de continuer à renouveler vos cotisations quand il est temps, selon le mail ou courrier que vous recevez, de ne pas demander de remboursement partiel pour le moment et de faire preuve de patience pour pouvoir à nouveau profiter de la grimpe dans notre salle. Bien évidemment, si cette situation devait se prolonger au-delà de ces six semaines de fermeture annoncée, nous reconsidérerions la situation et prendrions de nouvelles décisions.

31.03.2020

De notre côté nous allons continuer à gérer l'administratif, faire fonctionner l'association, entretenir la salle et faire avancer les projets de développement. C'est à ce titre que nous vous demandons de payer votre cotisation à l'ASEN dans les temps impartis, de régler votre dû en cas de retard, particulièrement pour les personnes qui étaient déjà dans cette situation avant l'épisode Coronavirus. Bien sûr qu'en ces temps troublés, en cas de difficulté de paiement nous pourrions discuter de situation individuelle exceptionnelle si vous nous contactez.

Nous faisons donc appel à la solidarité, la patience, la tolérance et la responsabilité de nos membres, des mots qui reprennent tout leur sens en ces temps de crise sanitaire et pour notre part nous réfléchissons aussi à une manière de vous remercier de votre important soutien lorsque, en fonction des décisions politiques, nous pourrions annoncer la date de réouverture de la salle

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre soutien.

Prenez soin de vous

Le comité